

# Du vélo pour retrouver sa dignité

**Avec l'appui de l'Ufolep et de l'Usep, des demandeurs d'asile accueillis près de Limoges ont une pratique sportive et encadrent des sorties scolaires à vélo.**

**C**omment rendre leur dignité aux personnes? C'est un questionnement fondateur pour La Terre en partage, organisme d'accueil communautaire d'activité solidaire, qui accueille à proximité de Saint-Just-le-Martel (Haute-Vienne) des demandeurs d'asile le temps de leur procédure. Ceux-ci, qui juridiquement n'ont ni le droit de travailler ni de se former, y ont « une activité de maraîchage, 15 heures par semaine, à mi-chemin entre un chantier d'insertion du Réseau Cocagne et une communauté d'Emmaüs », explique Boris Skierkowski, cofondateur de l'association.

## DE L'AUTONOMIE AU SPORT

Comment rendre leur dignité aux personnes? En leur permettant aussi d'être autonomes dans leurs déplacements. D'où l'idée de réunir à l'intention des 18 résidents un parc de vélos, récupérés ou acquis d'occasion et remis en état: « Quand on a toujours besoin d'être accompagné pour ce que l'on pourrait faire seul, on a le sentiment d'être infantilisé. Un vélo permet d'aller à la pharmacie, à la bibliothèque, au tabac acheter des cigarettes, à la poste pour envoyer une lettre ou retirer un colis. Ou même de se rendre à Limoges, qui est à une douzaine de kilomètres. C'est aussi une façon de s'approprier son environnement, de trouver ses repères. »

Comment rendre leur dignité aux personnes? En utilisant aussi les vélos, ou plus

exactement les VTT, de manière sportive. « Il y a beaucoup de problématiques mentales parmi les exilés, et s'entretenir physiquement est bon pour la tête aussi, souligne Boris Skierkowski. Nous organisons des sorties improvisées, et une à deux par mois sur un circuit défini à l'avance. Ça grimpe dans le coin, et lorsque j'y participe

je constate qu'ils sont plus jeunes que moi! Les sorties organisées avec l'Ufolep permettent aussi d'avoir des contacts, de parler français, avec une horizontalité dans les rapports avec les gens. » La Terre en partage organise aussi le 3 juillet, avec l'Ufolep, une journée autour du vélo: randonnée de 25 km, ateliers, barbecue, jeux. « C'est aussi une façon de créer du lien avec les habitants », insiste Boris Skierkowski.

## UN P'TIT TOUR AVEC L'USEP

Comment rendre leur dignité aux personnes? En leur donnant des responsabilités, comme l'encadrement de sorties vélo pour les enfants de l'école de Saint-Just. Son directeur, Sébastien Peaudcerf, y



Sortie VTT pour les résidents de La Terre en partage.

développe en effet sa pratique à travers la participation au P'tit Tour Usep, l'animation d'un vélobus et celle d'une association Ufolep où enfants et parents se retrouvent pour pédaler ensemble.

« Cinq résidents, Souleymane, qui est burkinabé, Hussein, Jawad, Abdul-Jalil et Masud, qui sont afghans, participent à l'encadrement des temps d'apprentissage et ont obtenu l'agrément de l'Éducation nationale pour encadrer des sorties sur route. Âgés de 22 à 29 ans, ils sont les plus avancés en français et ce document prouve qu'ils le parlent suffisamment bien pour encadrer les sorties scolaires. Il complète l'évaluation faite à l'université », explique Boris Skierkowski. Le vélo est aussi l'outil de la volonté commune de l'école et de l'association de proposer « une forme d'éducation civique autour de l'accueil de l'étranger et du lien interculturel ».

En prolongement de la pratique du vélo, l'association a aussi aménagé une salle de sport dans ses locaux. « À l'origine ce n'était pas prévu dans le projet: c'est une suggestion des demandeurs d'asile. La salle a été pourvue de différents agrès par des dons. Et certains pratiquent aussi la course à pied, s'entraînent et participent à des courses organisées », explique Boris Skierkowski. Du sport bien-être, du sport nature. À prolonger peut-être demain dans une association Ufolep. ● **PH.B.**

## LA TERRE EN PARTAGE

La Terre en partage est un « organisme d'accueil communautaire d'activité solidaire » (OACAS), comme le sont aussi les communautés d'Emmaüs. Celui-ci est agréé par la préfecture de la Haute-Vienne et en convention avec l'Ofii, Office français de l'immigration et de l'intégration. Actif depuis 2019, il accueille 18 demandeurs d'asile le temps que leur dossier soit étudié, généralement pendant une période de 18 mois. Ceux-ci sont logés, nourris et accompagnés socialement. L'activité de maraîchage à laquelle ils participent dégagent des revenus à travers de la vente en direct, ils disposent également d'un petit pécule. « Ce n'est ni du travail ni du bénévolat, mais de l'activité solidaire », précise Boris Skierkowski. ●